

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 5/03/2025

ID : 031-243100906-20250304-20250304005-DE



DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 0

Votants : 16

Date de la convocation : 24 février 2025

SEANCE DU 4 MARS 2025

N° 2025-03-04-005

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre mars à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Cédric GALEY, Joël LARRIEU, Martine LEZAT, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Elodie FAJEAU, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents/excusés : Jean-Claude PAVE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Corinne PAYSSERAND, Stéphanie BILLIET, Christophe GIRAUD.

Ayant Donné procuration :

A été désigné secrétaire de séance : Thierry CHANTRAN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31 POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU FOUR POUR LA CUISINE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Madame la Présidente expose :

Le four actuel de la cuisine de la cantine scolaire tombe régulièrement en panne. Ceci est très dommageable car il est indispensable pour la cuisson des plats.

Il est donc proposé au Comité Syndical de valider l'achat d'un nouveau four.

Pour cela, il a été demandé un devis à notre prestataire BICHARD EQUIPEMENT qui a proposé un four électrique pour un montant prévisionnel de 10 490.00 € HT, soit 12 588.00 € TTC.

Malgré l'effort des communes pour augmenter leur participation et une gestion budgétaire rigoureuse, les capacités financières du SIVOM de la Bure restent très fragiles. C'est pourquoi, il apparait nécessaire de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne et l'Etat, selon le plan de financement suivant :

COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX	10 490.00 € HT
- CONSEIL DEPARTEMENTAL 31 – 40%	4 196.00 €
- AUTOFINANCEMENT – 60%	6 294.00 €

Envoyé en préfecture le 05/03/2025

Reçu en préfecture le 05/03/2025

Publié le 5/03/2025

ID : 031-243100906-20250304-20250304005-DE



Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité,

- **Valide** la proposition de Madame la Présidente de procéder à l'achat d'un nouveau four pour la cuisine de la cantine scolaire.
- **Valide** le plan de financement présenté par Madame la Présidente et sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.
- **Mandate** Madame la Présidente pour solliciter lesdites subventions et effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, le 4 mars 2025
Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de sa publication le 05/03/2025

Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente

